

Le Gosier, proche de tout, surtout de vous !

Gran Gouzié



[ACTION SOCIALE]

LE MICROCRÉDIT PERSONNEL AU GOSIER

[ÉVÉNEMENT]

GOZIÉVAL 2014, LE CARNAVAL DU GOSIER

MAGAZINE MUNICIPAL n° 20

janvier
février
mars

2014





2014 sera à ne pas en douter une année importante de la vie municipale, tant au niveau national que local. En effet, un échelon pertinent de la gestion locale a été mis en place au 1er janvier de cette année. Toutes les villes de France hexagonale et d'outre-mer seront intégrées dans un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le Gosier n'y échappe pas car notre commune a fait le choix d'adhérer, comme l'y obligeait la loi, à un établissement public intercommunal. La ville de Gosier a décidé d'adhérer à la Communauté de Communes de la Riviera du Levant.

Ce nouvel Établissement Public a pour mission de gérer les compétences suivantes : développement économique, aménagement de l'espace et environnement. Les communes membres définiront ensemble un projet de territoire permettant d'exprimer leur vision stratégique de ce nouvel ensemble, notamment dans les domaines touristique et patrimonial.

Ce nouvel outil de développement se fera bien entendu en toute transparence : les informations relatives aux avancées du projet de territoire feront l'objet d'une communication régulière afin de vous permettre d'être au cœur de cette importante évolution.

Il va de soi que dans ce monde en crise, confronté à de sérieuses mutations sur le plan climatique, économique et financier, la mutualisation des moyens s'impose. La coopération intercommunale en est une illustration, car elle permettra aux villes regroupées, dans le cadre des compétences qui leurs sont dévolues, d'agir plus efficacement dans l'intérêt de leurs populations respectives.

C'est donc une nouvelle gestion et un autre mode de gouvernance qui nous sont imposés sur la base d'une large solidarité. Nous sommes prêts à Gosier, à affronter ce défi, convaincus que nous sommes également du fort enjeu de la coopération intercommunale.

Jean-Pierre DUPONT

Maire du Gosier



Sommaire

• Flash municipal p. 4 - 9

> Principales décisions prises par le Conseil Municipal

- Recrutement de jeunes en emploi d'avenir 4
- Réalisation d'un terrain de basket à Saint-Félix 4
- Représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire 4
- Institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles 4
- Convention de mise à disposition d'une parcelle au profit de la commune 4
- Décision modificative n°1 au budget de la ville 5
- Rapport annuel du délégataire à l'exploitation des jeux du casino 5
- Convention relative à la gestion de l'affichage publicitaire entre la commune et la DEAL 5
- Adoption de la nouvelle tarification en matière funéraire 5
- Adoption du règlement du cimetière municipal 6
- Mise à disposition de locaux du Conseil Général 6
- Audit énergétique des écoles et de la crèche du Gosier ... 6
- Couverture en internet haut-débit du territoire du Gosier 6
- Partenariat entre la ville du Gosier et le CNFPT 6
- Création de la gratification aux stagiaires 7
- Dissolution du Syndicat Intercommunal des Grands-Fonds (SIGF) 7

> Infos pratiques

- Enquêtes INSEE 7
- Recensement de la population 7
- Appel aux centenaires 7
- Défi bricoleurs 8
- La sécurité incendie dans les établissements recevant du public 8
- Lutter contre la dengue et le chikungunya 9

• Action municipale p. 10 - 27

- Le microcrédit au Gosier 10
- Danse dans les quartiers - suite et fin 12
- Une aire de jeux à Leroux 12
- Le Guide des associations du Gosier 13
- La Journée Senior 13
- « Bien être, bien vieillir » 14

- Les conseillers d'insertion dans les quartiers du Gosier 14
- Le Gosier lauréat du prix Territoria d'Or 15
- Conseil de quartier n°1 en action ! « Jouné lokal » 16
- Cérémonie en l'honneur des bacheliers de l'année 2013 16
- Brigade VTT au Gosier 17
- Les Scènes de l'Esplanade 17
- Morgane THERESINE, Miss Gosier 2013-2014 18
- Fête patronale 2013 20
- La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2013 22
- La réforme des rythmes scolaires au Gosier 22
- Nwèl Pakala 2013 23
- Goziéval 2014 24

• L'Éco du Gosier p. 28 - 30

- Le rendez-vous des acteurs économiques du Gosier ... 28
- Les visites guidées de l'Office de Tourisme du Gosier .. 29
- L'Office de Tourisme du Gosier dynamise le marché agricole 29
- Inauguration de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) du Gosier 30

• Vie associative et culturelle p. 31 - 37

- Journées Européennes du Patrimoine 2013 31
- Le mois du créole au Gosier, du 1^{er} au 31 octobre 2013 32
- Lancement de la manifestation littéraire « Atlantique-Caraïbes » 33
- « Salsa en plein air » sur l'Esplanade 34
- L'association « Espoir de vivre » présente une candidate à Miss Aînées 34
- Sylvaine Dampierre invitée du Mois du film documentaire à Gosier 35
- Rencontre autour de Sonny RUPAIRE 36
- Le vivre ensemble des guadeloupéens en débat à la Médiathèque avec l'historien Raymond BOUTIN. 37

• Sport p. 38 - 39

- Zumba Gosier, du 18 juillet au 8 août 38
- Les 20 tours de Périnet 2013 39

Flash Municipal

• Principales décisions prises par le Conseil Municipal •

Recrutement de jeunes en emploi d'avenir

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement et d'insertion des jeunes, la municipalité du Gosier a recruté 57 jeunes en s'inscrivant dans le dispositif des emplois d'avenir. Les agents recrutés ont été répartis comme suit :

- 11 agents polyvalents enfance-jeunesse à 28 heures hebdomadaires
- 27 agents d'entretien des espaces verts à 35 heures hebdomadaires
- 2 agents polyvalents d'entretien à 28 heures hebdomadaires
- 1 agent d'entretien polyvalent des sports à 35 heures hebdomadaires
- 1 agent d'entretien des infrastructures à 35 heures hebdomadaires
- 1 agent d'entretien des installations plomberie à 35 heures hebdomadaires
- 1 agent administratif Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative à 28 heures hebdomadaires
- 4 agents polyvalents administratifs à 35 heures hebdomadaires
- 9 agents d'animation touristique et de développement économique à 35 heures hebdomadaires.



CM 30 juillet 2013

Réalisation d'un terrain de basket à Saint-Félix

Dans le cadre de sa politique d'équipements de proximité, la ville du Gosier envisage la réalisation d'un terrain de basket à Saint-Félix. Le coût prévisionnel de ce projet est estimé à 110 000 €, dont 55 000 € de subventions.

La durée prévisionnelle des travaux est de trois mois.

CM 30 juillet 2013

Représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire

Les conseils municipaux avaient jusqu'au 31 août 2013 pour se prononcer sur le nombre et la répartition des sièges composant le conseil communautaire à compter de mars 2014.

Le souhait de l'ensemble des maires des communes composant la future communauté de communes «La Rivière du Levant» étant d'avoir un organe délibérant de 42 sièges, il a été convenu par accord amiable et conformément à la loi de fixer comme suit la répartition des sièges :

- La Désirade (1 579 habitants) : 3 délégués
- Le Gosier (26 311 habitants) : 16 délégués
- Sainte-Anne (24 192 habitants) : 14 délégués
- Saint-François (14 797) : 9 délégués

CM 30 juillet 2013

Institution de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles

Le Plan Local d'Urbanisme du Gosier (PLU), arrêté par le Conseil municipal le 4 juin 2013, prévoit l'ouverture à l'urbanisme de 106 hectares de terrains. Ce classement en zone constructible imposera à la collectivité de financer les équipements publics découlant de cette urbanisation.

C'est pour financer ces travaux que le législateur a permis aux communes qui le souhaitent d'instituer la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.

Cette taxe est assise sur la plus-value réalisée (prix de cession diminué du prix d'acquisition) ou, lorsque le prix d'acquisition n'est pas connu, sur 2/3 du prix de cession.

Son taux est fixé à 10 %.

Des conditions d'exonération sont également prévues :

- Prix de cession inférieur au prix d'achat
 - Prix de cession inférieur à trois fois son prix d'acquisition
 - Terrains cédés après 18 ans de classement en zone constructible
 - Prix de cession inférieur ou égal à 15 000 € ;
 - Propriétaire titulaire de pension de vieillesse ou de la carte d'invalidité (sauf s'il est passible de l'impôt de solidarité sur la fortune) et à condition que le revenu fiscal de référence n'excède pas la limite prévue par la loi.
- Cette taxe s'applique aux cessions réalisées à compter du 1er jour du 3e mois qui suit la date de la délibération.

CM 30 juillet 2013

Convention de mise à disposition d'une parcelle au profit de la commune

L'association sportive et culturelle de Cocoyer a sollicité la ville pour la construction de son local. Guy Rosbert Moulin a proposé pour ce faire de mettre à disposition de la collectivité un terrain, parcelle cadastrée AO 250 d'une superficie de 456 M2 pour y édifier ce local. Une convention sera donc passée avec cet administré pour la mise à disposition dudit terrain.

CM 30 juillet 2013

Flash Municipal

• Principales décisions prises par le Conseil Municipal •

Décision modificative n°1 au budget de la ville

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal a approuvé une modification du budget 2013 comme suit :

RANG	DÉPENSES	RECETTES
Investissement <i>(dont 791 106,08 € de virement à la section de fonctionnement)</i>	1 196 106,08 €	1 196 106,08 €
Fonctionnement <i>(dont 791 106,08 € de virement à la section d'investissement)</i>	1 519 341,00 €	1 519 341,00 €
TOTAL	2 715 447,08 €	2 715 447,08 €

CM 10 septembre 2013

Rapport annuel du délégataire à l'exploitation des jeux du casino

La société anonyme Gosier-les-bains, délégataire de la collectivité pour l'exploitation des jeux du casino, a présenté au Conseil municipal son rapport au titre de l'exercice 2011-2012. Ce dernier rend compte d'une activité satisfaisante malgré une conjoncture économique défavorable.

Résultat d'exploitation 2012 : 1 577 000,00 €
Chiffre d'affaires 2012 : 11 024 850,00 € (contre 11 302 108,00 € en 2011)
Produit brut pour l'ensemble des jeux : 22 009 000,00 €
Reversement du produit des jeux à la commune : 1 945 480,00 €

CM 10 septembre 2013

Convention relative à la gestion de l'affichage publicitaire

En matière de gestion de l'affichage publicitaire, dans les communes n'ayant pas adopté de règlement local de publicité (RLP), l'instruction et le pouvoir de police appartiennent au préfet.

La ville du Gosier ayant cependant déjà entamé une procédure en vue de l'adoption d'un RLP, est soucieuse de conserver une parfaite lisibilité sur les pratiques relatives à la publicité extérieure sur son territoire.

C'est pourquoi elle a souhaité conclure une convention avec la Direction de l'Environnement, de l'aménagement et du Logement (DEAL).

Conclue pour trois ans, la convention deviendrait caduque en cas d'adoption avant ce délai du RLP. Elle prévoit que c'est à la commune que revient l'instruction des demandes d'autorisation concernant les bâches et les dispositifs temporaires de dimensions exceptionnelles. Le texte prévoit également les modalités de la collaboration entre les deux entités, notamment quant aux constatations des dispositifs publicitaires implantés illégalement.

CM 10 septembre 2013

Adoption de la nouvelle tarification en matière funéraire

Les tarifs funéraires pratiqués par la collectivité sont devenus obsolètes et non appropriés (8 € par m² de terrain concédé contre 152 € à Baie-Mahault et 457 € à Morne-à-l'Eau). Après une étude comparative des prix pratiqués dans les communes dont la gestion funéraire fait référence, le Conseil Municipal a adopté de nouveaux tarifs, conformément à la législation et à la jurisprudence.

Il convient cependant de noter que le cimetière communal, très petit par rapport à la population en croissance, ne permet aucune nouvelle concession, sauf régularisation de terrains occupés et non encore concédés.

Les concessions perpétuelles étant prohibées, le Conseil municipal a établi deux tarifs, fonction de la durée de la concession (15 ou 30 ans). Ces tarifs ne sont pas modulables. En revanche, suite à l'extension prévue du cimetière, ils sont susceptibles d'évolution.

Le Conseil municipal a en outre institué les droits d'occupation du caveau communal, de vacation et de réduction/réunion de corps. Le droit de vacation concerne les agents de police municipale dont la présence est obligatoire lors des opérations d'exhumation (non judiciaires) ou de réduction/réunion de corps.



CM 10 septembre 2013

Flash Municipal



• Principales décisions prises par le Conseil Municipal •

Adoption du règlement du cimetière municipal

Le règlement du cimetière vise à adapter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur au cimetière communal. Il édicte les mesures propres à assurer le bon ordre, la sécurité, la décence et la salubrité au sein de ce dernier.

Cet outil de référence s'impose à tous (administrés, opérateurs funéraires, agents). Accompagnant l'action du Maire en matière funéraire, seul détenteur des pouvoirs de police des funérailles et du cimetière, le règlement favorisera une meilleure gestion du cimetière.

Ce document est consultable en Mairie, au cimetière et sur le site internet de la collectivité.



CM 10 septembre 2013

Mise à disposition de locaux du Conseil Général

La Ville du Gosier met gratuitement à disposition du Conseil Général une permanence destinée à recevoir les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) résidant sur le territoire.

CM 10 septembre 2013

Audit énergétique des écoles et de la crèche du Gosier

Dans le cadre de sa politique énergétique et environnementale, la Ville du Gosier souhaite étudier les possibilités de réduction des consommations d'énergie et d'amélioration du confort thermique de son patrimoine bâti. La première étape consiste à favoriser la réalisation de projets neufs peu énergivores, ce qui est le cas pour les projets en cours de réalisation ou d'étude. La seconde étape consiste à intervenir sur le patrimoine existant, en particulier les écoles et la crèche, qui représentent une part importante de ce patrimoine.

Un audit énergétique permettra de définir un programme d'amélioration pluriannuel, basé sur un état des lieux approfondi, un bilan énergétique complet et une analyse financière détaillée.

Le coût de l'opération, qui fera l'objet d'un marché de prestations intellectuelles, est estimé à 27 500 €. Elle sera financée à 70 % par l'ADEME, 10 % par le Conseil Régional et 20 % par la Ville.

CM 24 octobre 2013

Couverture en internet haut-débit du territoire du Gosier

En matière de couverture internet haut-débit, le territoire du Gosier comporte de nombreuses zones blanches. Les foyers situés sur ces zones sont inéligibles à l'ADSL. Pour y remédier, le Conseil Municipal souhaite permettre un accès aux services et un traitement équitable de toute la population. Une étude doit être menée pour délimiter l'ensemble des zones blanches et déterminer précisément le nombre de foyers concernés.

CM 24 octobre 2013

Partenariat entre la ville du Gosier et le CNFPT

La Ville du Gosier souhaite contractualiser les actions de professionnalisation des agents mises en œuvre avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). La convention a pour but de fa-

Flash Municipal



• Principales décisions prises par le Conseil Municipal •

valoriser l'exercice du droit à la formation des agents territoriaux, mettre en œuvre les modalités de partenariat sur la base d'axes de projets partagés et enfin constituer un outil de communication permettant de valoriser les efforts des deux parties.



Jacques BANGOU, Délégué régional du CNFPT et Jean-Pierre DUPONT, maire du Gosier

CM 20 décembre 2013

Création de la gratification aux stagiaires

Les services municipaux accueillent régulièrement des étudiants dans le cadre de stages. La réglementation rendant obligatoire la gratification du stage au-delà de trois mois de stage, le Conseil Municipal a décidé du versement d'une gratification pour les stages de plus de trois mois. Celle-ci est basée sur les 12,5 % du plafond horaire de la Sécurité Sociale.

CM 20 décembre 2013

Dissolution du Syndicat Intercommunal des Grands-Fonds (SIGF)

Le Syndicat Intercommunal des Grands-Fonds (SIGF) est composé des communes du Gosier, du Moule et de Morne-à-l'Eau. Le Gosier avait sollicité son retrait du SIGF par délibération du 21 août 2010. Le Moule et Morne-à-l'Eau ayant intégré la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre qui est compétente pour l'assainissement des eaux usées et l'eau, ces collectivités se sont retirées du SIGF au 1er janvier 2014. Cela implique la dissolution du SIGF.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il sera procédé à un partage des personnels, des biens et des contrats entre le syndicat et les communes membres.

CM 20 décembre 2013

• Infos pratiques •

> Enquêtes INSEE

Deux enquêtes de l'INSEE sont en cours

- la première, relative aux loyers et aux charges, a lieu jusqu'au 25 janvier 2014.
- la seconde, relative à l'emploi, au chômage et à l'inactivité, a lieu jusqu'au 31 décembre 2014.

Il est demandé aux ménages qui seront sollicités par les agents recenseurs, munis de leur carte officielle, de leur réserver le meilleur accueil possible.

> Recensement de la population

L'enquête de recensement de la population a lieu du 16 janvier au 22 février 2014.

Il est demandé aux ménages qui seront sollicités par les agents recenseurs, munis de leur carte officielle, de leur réserver le meilleur accueil possible.



> Appel aux centenaires

Dans le cadre de sa politique d'action sociale le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale du Gosier, invite toutes les personnes âgées qui fêteront leurs 100 ans au cours de l'année 2014 à se faire connaître du CCAS.

Flash Municipal



• Infos pratiques •

Prière de se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité ou livret de famille,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Contact :

Centre Communal d'Action Sociale : 0590 84 99 20
93, Boulevard du Général de Gaulle
97190 Le Gosier

> Défibrillateurs

Suite à la publication d'un l'article du Gran Gouzié n°19 relatif à la mise en place de Défibrillateurs Entièrement Automatiques (DEA) sur le territoire du Gosier, vous avez été nombreux à manifester votre intérêt pour la formation « Prévention et Secours Civique de niveau 1 » (PSC1).

Afin de vous orienter vers les organismes compétents, nous vous proposons une liste non exhaustive d'organismes habilités à délivrer ladite formation :

Service Départemental Incendie Secours (S.D.I.S)

Lieu-dit Dothemare
97139 ABYMES
Tél. : 0590 48 99 71

Service formation : 0590 48 37 64

Régiment du Service Militaire Adapté de la Guadeloupe (RSMA-Ga)
Route de La Jaille
97122 BAIE MAHAULT
Tél. : 0590 60 61 98

Centre d'Information et de Recrutement de la Gendarmerie

Gendarmerie nationale
Caserne Morne Houël
97120 SAINT CLAUDE
Courriel : cir.saint-claude@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Centre d'Enseignement de Soins d'Urgence du Service d'Aide Médicale Urgente (CESU-SAMU)

Route de Chauvel
97139 ABYMES
Tél. : 0590 89 18 17
Courriel : cesu.971@chu-guadeloupe.fr

Il existe des associations et délégations départementales pratiquant l'enseignement et la pratique du secourisme à l'exemple de la Croix Rouge. Il convient cependant de vérifier leur agrément (valable 2 ans) avant de suivre leur formation.

La liste de ces associations est consultable à l'adresse suivante :

<http://www.guadeloupe.pref.gouv.fr/Les-actions-de-l-Etat/Securite-et-Defense/Secourisme>

> La sécurité incendie dans les établissements recevant du public

En 2013, les sapeurs-pompiers sont intervenus à plusieurs reprises pour lutter contre les flammes dans des commerces. Principalement localisés dans la zone industrielle de Jarry, ces événements rappellent l'incendie meurtrier d'un bazar à Pointe-à-Pitre en 2007.

Conscient de la nécessité de préserver les vies humaines et les outils de travail, le Groupement prévention-prévision du Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques de la ville du Gosier collaborent sur le développement d'une démarche d'accompagnement des responsables d'Etablissements Recevant du Public (ERP) dans la mise en conformité de leurs locaux. Prévenir le risque d'incendie et de panique est primordial dans un ERP et permet de :

- Garantir la protection des personnes (salariés et public),
- Préserver l'outil de travail dans ses aspects matériels mais aussi sociaux et économiques,
- Permettre une bonne prise en charge par l'assurance en cas de sinistre.

Flash Municipal



• Infos pratiques •

Les principales mesures de prévention sont simples à mettre en œuvre mais faute de lisibilité, les responsables d'ERP peinent à les garantir.

De manière générale, prévenir le risque incendie, c'est :

- Limiter les sources de départ d'un incendie (exemple : gaz, électricité, graisse...),
- Garantir un bon fonctionnement des équipements à risque,
- Détenir un moyen d'alerte pour faire évacuer le public,
- Avoir des moyens d'extinction adaptés et opérationnels (ex : extincteur)
- Être formé à l'utilisation des équipements de secours.

Responsable d'un ERP existant ou en devenir, vous souhaitez mettre en sécurité votre outil de travail ?

N'hésitez pas, rapprochez-vous de la Direction de la Gestion et de la Prévention des Risques au 0590 84 95 95 ou par mail : dgpr@villedugosier.fr.

> Lutter contre la dengue et le chikungunya

Inspectez votre environnement proche au moins une fois par semaine en détruisant les gîtes larvaires. Le cycle de reproduction du moustique étant de 10 jours, un contrôle régulier est impératif pour vous protéger. Le 14 et 15 février, le Service Environnement et Cadre de Vie du Gosier a procédé à une sensibilisation de la population de Belle-Plaine.



Depuis le 6 décembre 2013, deux cas autochtones de chikungunya ont été confirmés à Saint-Martin. Une personne, atteinte d'une forme sévère de la maladie, mais souffrant également d'autres pathologies, est décédée à Saint-Martin. Actuellement, le nombre de cas suspects s'établit à 490 à Saint-Martin et 76 à Saint-Barthélemy (dont 27 confirmés). Le Moule, Capesterre-Belle-eau et Goyave sont désormais concernées

par le chikungunya après un premier cas découvert à Basse-Terre fin décembre. Un foyer, très actif et non maîtrisé, a également été confirmé à Baie-Mahault.

Ce virus, comme la dengue, se caractérise par une forte fièvre.

Il convient d'être d'autant plus vigilant que l'aedes aegypti pourrait probablement, selon Anna-Bella FAILLOUX, chercheur à l'Institut Pasteur, transmettre la dengue et le chikungunya en même temps. Or la population, non immunisée contre cette seconde maladie, est plus vulnérable. Il faut donc prendre toutes les mesures de prévention nécessaires pour limiter l'expansion de l'épidémie en Guadeloupe et notamment détruire les gîtes larvaires et se protéger contre les piqûres de moustique.

Se protéger
Protéger notre santé et celle de notre entourage

- Porter des vêtements longs
- Utiliser des répulsifs
- Éviter les lieux de ponte des moustiques
- Éviter les piqûres
- Éviter la contamination

Nettoyer
Éliminer les lieux de ponte des moustiques

- Retirer les eaux stagnantes
- Éviter les déchets
- Éviter les eaux stagnantes
- Éviter les déchets
- Éviter les eaux stagnantes

Consulter
Consulter son médecin immédiatement

- Consulter un médecin en cas d'apparition de fièvre élevée ou de douleurs articulaires
- Consulter l'apothicaire

DENGUE, CHIKUNGUNYA, MÊME COMBAT!

ars
INFO : 0590 99 99 66
www.ars.guadeloupe.sainte.fr

N° Vert 0 800 84 88 88
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Action Municipale

Action sociale

Le microcrédit au Gosier :

Le CCAS, la CDC et le Crédit Agricole partenaires

Moins connu que le microcrédit professionnel, le microcrédit personnel est au cœur d'un dispositif impulsé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Gosier en partenariat avec le Crédit Agricole et la Caisse des Dépôts et Consignations. Visant les personnes généralement exclues du crédit bancaire, le microcrédit personnel a pour objectif premier d'aider à la réalisation d'un projet personnel destiné à améliorer le quotidien de l'emprunteur.

Richard CURNIER, Directeur Régional Antilles-Guyane de la Caisse des Dépôts et Consignations, Christian FLEREAU, Président du Crédit Agricole de Guadeloupe et Jean-Pierre DUPONT, Président du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du Gosier, ont signé le 15 janvier 2014 une convention pour la mise en place d'un dispositif de microcrédit personnel.

Ce dernier vise à favoriser l'insertion économique, sociale et professionnelle des personnes exclues de l'accès au prêt bancaire sur le territoire du Gosier.

En partenariat avec le Crédit Agricole, le CCAS du Gosier procèdera à l'instruction des dossiers. Les prêts personnels, d'un montant de 500 € à 3 000 € seront octroyés par le Crédit Agricole et garantis à 50% par le Fonds de Cohésion Sociale géré par la Caisse des Dépôts.

Proposé dans le cadre d'un accompagnement adapté, le microcrédit personnel peut financer tout projet permettant d'améliorer la situation économique et sociale de l'emprunteur, comme le financement d'un projet de mobilité (achat ou réparation d'un véhicule, financement du permis de conduire), d'une formation, des travaux d'amélioration de l'habitat, ou encore des dépenses de santé.

Cet accompagnement vise également à aborder le microcrédit personnel dans une démarche globale, à aider l'emprunteur à formaliser puis réaliser son projet, et à permettre de réagir rapidement pour trouver une solution adaptée en cas de difficulté de remboursement.



Christian FLEREAU, Président du Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe, Paul CARITE, Directeur Général du Crédit Agricole, Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier et Richard CURNIER, Directeur Régional Antilles-Guyane de la Caisse des Dépôts et Consignations.



Cérémonie de signature de la convention de partenariat

Action Municipale

Qu'est-ce que le microcrédit personnel ?

Il s'agit d'un dispositif mis en place par l'Etat, destiné à favoriser l'accès au crédit à des personnes exclues des circuits bancaires traditionnels. Sa vocation consiste à financer un projet personnel (non professionnel) facilitant l'insertion économique et sociale. Le financement de la création d'une microentreprise est exclu du microcrédit personnel.

Qui peut bénéficier d'un microcrédit personnel ?

Les personnes exclues du crédit classique bancaire mais disposant d'une capacité de remboursement suffisante et ayant un projet d'insertion économique ou sociale peuvent en bénéficier. Il s'agira par exemple de personnes allocataires des minima sociaux, demandeurs d'emploi indemnisés, travailleurs précaires en CDD ou en intérim, aux revenus irréguliers, etc.

Quels projets le microcrédit personnel peut-il financer ?

Emploi/mobilité, formation/apprentissage, logement, santé, bref : tout projet contribuant à améliorer la situation personnelle du bénéficiaire (économique, sociale, familiale...). Sont exclus du microcrédit personnel le remboursement de dettes (crédits, retard de loyer, découverts bancaires...), les besoins en trésorerie pour le paiement des charges courantes, ou encore le financement pour la création d'une micro-entreprise.

Quelles sont les caractéristiques des prêts ?

Le montant va de 500 à 3 000 € (sauf accident de la vie), remboursable par des mensualités adaptées, constantes, sur une durée inférieure ou égale à 48 mois, avec un taux d'intérêt fixe et ne déséquilibrant pas le budget du ménage. Le microcrédit personnel est un prêt personnel et non un crédit renouvelable.



Régine RAMASSAMY,
Directrice du CCAS du Gosier

Qui sont les intervenants ?

- Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Gosier accueille les demandeurs, étudie le projet, analyse la situation budgétaire et les aides de droit commun existantes. Il produit une information complète sur le dispositif (notamment sur le fait qu'un crédit engage et doit être remboursé). Le CCAS procède au montage du dossier si le demandeur est éligible, se charge de l'instruction de celui-ci, et gère le suivi et l'accompagnement du bénéficiaire tout au long du remboursement du prêt.

- Le Crédit Agricole Mutuel de Guadeloupe (agrée par le Fonds de Cohésion Sociale) étudie le dossier transmis par le CCAS et décide de l'octroi ou non du prêt demandé. Il transmet sa décision au CCAS et, en cas d'avis favorable, transmet le contrat de prêt au bénéficiaire pour signature et suivi des prêts.

- La Caisse des Dépôts et Consignations garantit à 50% les prêts octroyés, via le Fonds de Cohésion Sociale qu'elle gère.

Montant alloué	De 500 à 3000 €
Durée de remboursement	12 à 48 mois
Taux d'intérêt (à titre indicatif)	4 %
Frais de dossier	0 €

Plus d'informations sur le microcrédit personnel sur le site
www.france-microcredit.org



Centre Communal d'Action Sociale du Gosier
Tél. 0590 84 99 20 - Fax. 0590 84 28 55

Horaires :

Lundi, Mardi et Jeudi : 7h30 - 13h et 14h30 - 17h30
Mercredi et Vendredi : 7h30 - 13h

Action Municipale

Vie des Conseils de quartiers • Vie des Conseils

Démocratie participative

Danse dans les quartiers - suite et fin

De mars à juin 2013, plusieurs jeunes du Gosier ont participé à l'opération « Danse dans les quartiers », initiée par le service Vie des Quartiers, avec des ateliers de danse au local de l'association « Mieux vivre à Mathurin ».

Vu l'intérêt suscité par cette action, le service Vie des quartiers en partenariat, avec l'association Métis'Gwa, a offert l'opportunité aux jeunes de visiter l'Artchipel, la Scène Nationale de la Guadeloupe à Basse-Terre, le mercredi 6 novembre 2013. Il s'agissait lors

de cette visite, d'une part de montrer les perspectives d'insertion dans le domaine culturel et artistique, à travers l'expérience de jeunes artistes issus de pays européens, mais aussi de voir les coulisses du montage d'un spectacle.

C'était également l'occasion d'échanger et d'assister aux répétitions des artistes qui participaient à la « Fusion Vibes », événement de rencontre et d'émulation des diversités artistiques, qui a eu lieu au Palais des Sports du Gosier le samedi 9 novembre 2013.

Vingt personnes avaient été conviées à cette journée : 15 jeunes, 4 parents accompagnateurs ainsi que l'élue déléguée au conseil de quartier n°1, Renetta CONSTANT.

Cette sortie mettait fin à l'opération « Danse dans les quartiers », lancée le 30 novembre 2013. Les jeunes, très motivés, ont pu découvrir lors des ateliers, non seulement la culture et la danse hip-hop, mais aussi la relation entre le hip-hop, le gwo-ka et les techniques liées aux arts du cirque (équilibre sur objet, jonglerie...).

Démocratie participative

Une aire de jeux à Leroux

Le mercredi 12 décembre 2012, le conseil de quartier n°2 organisait une réunion publique afin de prendre l'avis de la population sur une proposition d'aménagement d'une aire de jeux à Leroux.

En 2013, suite à cette réunion, le conseil de quartier n°2 a retravaillé le projet en tenant compte de l'ensemble des observations pour formuler une proposition concernant un espace de loisirs. Un document de travail a été remis en Mairie afin de présenter de manière détaillée, les attentes des conseillers de quartiers. Ce travail a abouti à une étude foncière menée par le service aménagement.

Aujourd'hui, pour aller plus loin dans la démarche, une étude de programmation d'aménagement urbain et paysager est indispensable.

Cette étude, prévue pour 2014, aura pour objectif de :

- Définir un cahier des charges
- Budgétiser le coût global des travaux
- Élaborer une étude de faisabilité en faisant des propositions d'aménagement d'un espace public qui soit à la fois à un équipement sportif, ludique et paysager.
- Définir un calendrier de réalisation des travaux.



Action Municipale

s de quartiers • Vie des Conseils de quartiers

Vie associative

Le Guide des associations du Gosier

Le guide des associations s'inscrit dans une démarche d'accompagnement de la Vie Associative. Il permet de faciliter les échanges dans le monde associatif et permet à la majorité des associations de gagner en visibilité.

Ce travail permet de mieux connaître les acteurs du monde associatif,

leurs activités et les moyens de les contacter. Il confirme la présence d'un tissu associatif particulièrement riche sur l'ensemble du territoire de la Ville et son engagement dans un grand nombre de causes dont voici quelques-uns des domaines parmi les mieux représentés : citoyenneté, culture, sport, environnement, insertion,

développement économique, services à la personne...

Il est actuellement à la disposition de la population au service Vie Associative, Maison Sébastien - rue Alexandre Lemerrier de Maisoncelle (derrière l'hôtel de Ville) - Boulevard Amédée Clara - 97190 LE GOSIER

Démocratie participative

La Journée Senior

Mercredi 31 juillet 2013 s'est tenue l'opération

«Journée Séniors» organisée par le conseil de quartier n°2.

Il s'agissait d'une journée à destination des personnes âgées de 60 à 70 ans, résidant les sections et lieux-dits de Moreau, Champagne, Leroux, Mare-Café, Grand-Bois, Délégué et Cocoyer, avec la visite du Musée Costumes et traditions, l'Aquarium, ainsi que des activités d'art foral Contemporain.

Cette action s'est déroulée avec la collaboration active des conseillers de quartiers. Il convient aussi de souligner l'implication du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour leur mission de recensement des personnes âgées.

Au cours de cette journée, 37 personnes âgées ont participé aux différentes visites, au déjeuner près de la mare de Grande-Ravine (Pont Pavé), ainsi qu'aux activités proposées. Ces activités étaient notamment animées par le conteur Raphaël ANNEROSE, et Simone GRUEL pour un atelier d'art floral contemporain.

Cette action a connu un vif succès auprès des participants, leur permettant ainsi de sortir de leur quotidien et de l'isolement dans lequel ils sont souvent plongés. C'était également l'occasion de leur permettre de tisser de nouveaux liens avec leur voisinage et maintenir un réseau relationnel. Ils ont exprimé le souhait de renouveler cette action.



Petit rafraîchissement apprécié



Des séniors heureux !



Atelier d'art floral contemporain

Action Municipale

Vie des Conseils de quartiers • Vie des Conseils

Action sociale

«Bien être, bien vieillir»

Le Centre Communal d'Action Sociale du Gosier proposait dans le cadre de la Semaine bleue (semaine nationale des retraités et personnes âgées), une manifestation dédiée aux séniors, le mardi 22 octobre 2013 de 14h à 18h sur l'Esplanade de la Rénovation.

L'occasion était donnée aux séniors et aux aidants familiaux d'être conseillés par des professionnels en ce qui concerne l'hygiène (alimentaire et corporelle notamment) ainsi que les activités spécifiques de loisirs.

De nombreux partenaires ont répondu présent, dont le Conseil Général, le Comité Départemental de Gymnastique Volontaire, Serenity, le Club des aînés du Gosier, un Club de Tai-Chi et l'Association des podologues de Guadeloupe.

Le docteur Patrick PRIEUR a tenu une conférence-débat sur la nutrition, le sport adapté, les gestes et postures à adopter et le sommeil chez les personnes âgées.



De nombreux participants...



Le public était au rendez-vous



Paulette LAPIN, élue, donne l'exemple



Le Maire et son équipe du CCAS

Insertion

Les conseillers d'insertion dans les quartiers du Gosier

La Ville du Gosier et la Mission Locale ont mené conjointement l'opération «Les conseillers d'insertion s'invitent dans TON quartier», grâce à la mise en place des permanences décentralisées de conseillers d'insertion.

Du 16 octobre au 11 décembre 2013 de 8h à 13h, la Mission Locale a installé ses bureaux dans les locaux d'associations du Gosier (Saint-Félix, Moreau, Beaumanoir, Labrousse, Port-Blanc, Grand-Bois) pour être plus proche des administrés, et ainsi toucher le cœur de cible qui a moins tendance à se déplacer pour effectuer les démarches administratives les concernant.

LA VILLE DU GOSIER ET LA MISSION LOCALE

**PERMANENCES DÉCENTRALISÉES
DE CONSEILLERS D'INSERTION
DANS LES QUARTIERS DU GOSIER**

Du 16 octobre au 11 décembre 2013
de 8h à 13h dans les locaux associatifs

Les conseillers d'insertion
s'invitent dans **TON** quartier !

- Mercredi 16 octobre 2013
➤ Local de l'INSEP (Saint-Félix)
➤ Local de l'INSC MOREAU
- Mercredi 20 novembre 2013
➤ Local de l'INSC BEAUMANOIR
➤ Local de l'Association des Habitants de Labrousse
- Mercredi 11 décembre 2013
➤ Local de l'INSC CARRE D'OR (Port-Blanc)
➤ Local de l'INSC CONCORDE (Grand-Bois)

0590 84 79 25
www.villedugosier.fr

Action Municipale

s de quartiers • Vie des Conseils de quartiers

Démocratie participative

Le Gosier lauréat du prix Territoria d'Or

La Ville du Gosier a été récompensée et est lauréate du Prix Territoria d'Or 2013 pour la catégorie Civisme et Citoyenneté. Ce prix a été décerné le mercredi 13 novembre 2013, salon Boffrand, Présidence du Sénat à Paris, en présence du Ministre chargé de la décentralisation et du Président de l'Observatoire National de l'Innovation Publique.

Deux représentants de la Ville du Gosier y étaient présents : José SÉVERIEN, adjoint au Maire et Georgia JACOBSON, Directrice de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative.

Décerné par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, le Prix Territoria récompense les acteurs publics ayant mené des actions d'innovation remarquées dans les domaines de la citoyenneté, de la communication, de la culture, du développement responsable, du management et bien d'autres domaines. Les critères sont les suivants : la qualité novatrice des travaux, la capacité à être transposée à d'autres collectivités, la bonne utilisation des deniers publics.



Georgia JACOBSON, Directrice de la DCDP, Anne-Marie ESCOFFIER, Ministre chargée de la Décentralisation, et José SEVERIEN, Adjoint au Maire du Gosier

Grâce à sa participation à l'opération « Empare-toi de ton quartier ! », la ville du Gosier a remporté le Prix Territoria d'Or. Pour rappel, il s'agissait d'une campagne de sensibilisation au mieux-vivre ensemble et les solidarités de proximité au sein des quartiers, organisée sous forme de « bik a pawol ». Les conseillers de quartier n°3



avaient pour objectif de réunir les habitants afin de favoriser des échanges et recréer le lien social entre voisins. Était également organisée dans ce cadre une marche le samedi 6 juillet 2013 sous forme de relais, où toutes les associations concernées sillonnaient les sections pour se rejoindre au giratoire dit de Syracuse menant à la rue Vinaigri (Dampierre), afin de planter symboliquement l'arbre du mieux vivre ensemble (présentation de l'opération dans le Gran Gouzié n°19).

Cette marche s'est réalisée avec la collaboration active des membres du groupe de travail du conseil de quartier n°3 et des associations suivantes : Le Nouveau Bleu-Vert-Noir, ASC Grande-Ravine, Association des Jeunes de Périnet et de l'Houëzel (AJPL), ASC Grain d'Or, Association des Jeunes de Saint-Félix (AJSF), Pointe de la Verduze, Manaatan Go d'actu, Cocoyer, Restan La. Bien entendu, la Direction des Services Techniques et la Police Municipale ont activement participé à l'opération.

Action Municipale

Vie des Conseils de quartiers

Démocratie participative

Conseil de quartier n°1 en action ! JOURNÉE LOKAL au Gosier

Le Conseil de quartier n° 1 regroupant les sections de Bas-du-Fort, Labrousse, Mathurin, Labouaye, Grand-Baie organisait le 16 novembre 2013 une journée dédiée à la valorisation du patrimoine naturel et culturel dans le domaine des plantes médicinales.

Le Conseil de quartier n° 1 regroupant les sections de Bas-du-Fort, Labrousse, Mathurin, Labouaye, Grand-Baie organisait le 16 novembre 2013 une journée dédiée à la valorisation du patrimoine naturel et culturel dans le domaine des plantes médicinales.

Sur place, une foire culinaire était organisée par l'Association des Habitants de Labrousse (AHL). Parmi les nombreux stands, les visiteurs pouvaient visiter ceux dédiés aux métiers d'antan (fabrication et vente de cacao, paniers, balais et matelas) et d'aujourd'hui (démonstration de fabrication et vente de chapeaux de paille, marchand de feuillages, fabrication de confiserie et gâteaux d'antan).

Une conférence-débat s'est ensuite tenue sur le thème : «Jardin créole en milieu urbain : usages pratiques & enjeux» et était animée par Sully GABON, ingénieur agronome.

Enfin, des ateliers pédagogiques ont permis aux visiteurs d'apprendre à planter chez soi.



Stand du service environnement



À la découverte du patrimoine naturel !

Éducation

Cérémonie en l'honneur des bacheliers de l'année 2013



La cérémonie en l'honneur des bacheliers 2013 s'est déroulée le mercredi 17 juillet à la salle Léopold Hélène de la Mairie du Gosier. Pas moins de 210 inscrits s'étaient présentés au Centre Communal d'Action Sociale du 5 au 16 juillet afin d'être récompensés par la Municipalité.

Parmi les 210 inscrits, on a pu recenser :

- 12 mentions «Très bien»
- 23 mentions «Bien»
- 43 mentions «Assez bien»

La meilleure moyenne de 18,81/20 a été remportée par la jeune Mathilde EULALIE. La 2ème place du podium de l'excellence est attribuée à Romain BAURY avec une moyenne de 18,71 et la 3ème place, attribuée à François-Xavier SOLVAR avec une moyenne de 18,42.

Chaque année, la Ville du Gosier offre une prime aux nouveaux bacheliers qui poursuivent des études supérieures. Les montants sont fixés en fonction de la destination du lieu d'études.

- Guadeloupe : 304,90 € - Caraïbe : 457,35 € - Europe : 609,80 €

Action Municipale

Sécurité

La police municipale de la ville du Gosier comptera à partir de février 2014 une brigade VTT. Celle-ci est, dans un premier temps, composée de 5 agents :

Ces derniers ont été choisis pour leur aptitude physique et sur la base du volontariat.



Le projet, prévu depuis août 2013, permettra une présence plus silencieuse des policiers. Ceux-ci pourront en outre accéder à des espaces difficilement accessibles pour les véhicules motorisés, tels que les venelles, nombreuses au centre-ville

Une brigade VTT au Gosier

du Gosier explique le chef de la Police Municipale, André-Claude COYERE.

Le circuit de cette jeune brigade couvre la zone de l'Houëzel à Bas-du-Fort. Les patrouilles en campagne pourront ainsi être accentuées par les véhicules motorisés (deux-roues et automobiles). À terme, après évaluation des premiers mois d'exercice de la brigade VTT, un renforcement de l'équipe pourra être envisagé. « Il faudra faire des bilans réguliers », indique Jean-Philippe ABENZOAR, responsable de la brigade VTT du Gosier, selon qui « il faut 6 à 7 mois de pratique pour maîtriser ce type d'intervention ». Le Directeur de la Police Municipale signale par ailleurs que les formations nécessaires seront dispensées aux membres de la brigade.

« Le public veut plus de proximité ; il veut voir plus de policiers dans les rues et la brigade répondra à cette attente » indique Jean-Philippe

ABENZOAR, responsable de la brigade VTT du Gosier. « Les brigades VTT sont déjà beaucoup utilisées en France. Nous sommes les troisièmes en Guadeloupe à en créer, c'est donc assez nouveau pour l'Outre-Mer. » Ce dernier a exercé 4 ans en brigade VTT auparavant. Ayant exercé dans les collectivités de Saint-Denis (100 000 habitants) et Cergy-Pontoise (60 000 habitants), il a pu constater l'existence d'une vraie demande de présence de policiers en VTT dans ces zones fortement urbanisées : « Le contact est plus facile, l'image est plus sportive et dynamique. C'est même plus écologique ! On peut s'arrêter tous les 100 mètres, aller dans les parkings et ruelles. En voiture, les circuits sont plus classiques ».

Enfin, les brigadiers VTT resteront en contact permanent avec leurs collègues, au moyen notamment de la radio et des téléphones portables professionnels. En cas de besoin, ils pourront solliciter l'appui des patrouilles motorisées.

Rétro 2013

Les Scènes de l'Esplanade

Retour en images sur l'une des animations des vacances 2013, les Scènes de l'Esplanade, sur le thème « Rire à Gosier déployé ». Celles-ci se déroulaient du 12 au 26 juillet sur l'Esplanade de la Rénovation.

Plusieurs artistes se sont produits sur la scène gosiérienne : Gérard DELVER, avec « Le bien triste entourage de M. Byennémé », Patrice KANCEL « Pat », Christ et Prosper qui présentaient « Sa ki taw ... pa taw 2 » et enfin Patrick SOULEZ, Nadia MAYALE, Fred ETENNA, Sandrine NERPLAT et Roger TANNOUS, interprètes de « Divorce à domicile ».



La foule a répondu présent...



One man show de Gérard DELVERT



Jean-Pierre DUPONT, maire du Gosier avec Marie-Flore DÉSIRÉE, élue et Gérard DELVERT



Les interprètes de « Divorce à domicile », pièce de théâtre de Patrick Soulez



Action Municipale

Événement

Morgane THERESINE, Miss Gosier 2013-2014

Vendredi 2 août 2013, la population a assisté très nombreuse à l'élection de Miss Gosier 2013, qui regroupait 8 candidates. Elles ont pu évoluer sur 3 passages : costume traditionnel, maillot de bain et tenue de soirée.



Le palmarès final

Après s'être présentées brièvement au public en indiquant leur âge et leur section de résidence, les prétendantes au titre de Miss Gosier ont démontré leurs talents d'élocution lors de la question ouverte qui leur a été posée par Jean-Charles Martyr-Fale, animateur de la soirée : « Qu'évoque pour vous la notion de développement durable ? ».



Un public nombreux



Christley DUFIT en tenue traditionnelle

Le jury, présidé par l'auteur-compositeur Krys, a délibéré et a choisi la candidate numéro 7, Morgane THERESINE, de Leroux comme ambassadrice de la Ville du Gosier.

Morgane a également remporté le Prix internet.

1ère Dauphine et Prix du Sourire : Laura TERNIAK (Pliane)
2ème Dauphine : Lucinda VERGEROLLE (Cocoyer)
Prix ID Prod : Whitney CLAIRE (Labrousse)
Prix « Mode et tradition » : Isabelle GOB (Périnet)
Prix « Tenue de soirée » : Laura DESIRÉE (Mare-Gaillard)
Prix « Maillot de bain » : Christley DUFIT (Cocoyer)
Prix de l'Élégance : Leslie FIFI (Leroux)

Encore bravo à toutes ces charmantes demoiselles !



Whitney CLAIRE et Laura DESIRÉE en tenue de gala



Derniers instants avant le verdict du jury...

Action Municipale



Lucinda Vergerolle
2ème Dauphine



Morgane Thérésine
Miss Gosier 2013-2014



Laura Terniak
1ère Dauphine



La triade de beauté

Action Municipale

Événement

Fête patronale 2013

Temps fort de la vie municipale, la fête patronale est toujours un événement de partage et de joie. Retour en images sur l'édition 2013, qui s'est tenue du 14 au 25 août 2013 sur le thème : «Entre urbanité et ruralité, ensemble construisons un environnement durable».



Table Ronde autour du thème «Penser le territoire»



Remise des prix du concours balcons fleuris et jardins créoles



«Bik a pawol» autour du thème : La production agricole



Grand lewoz du Conseil de quartier n°3



Parade des quadrilleurs avec l'Association des Habitants de Labrousse et la Fédération de quadrille



Un public nombreux au podium de Port-Blanc



Prestation de Swé au podium de Port-Blanc

Action Municipale



Atelier de Land Art sur la plage de Saint-Félix



Vin d'honneur au local de l'AJSF



Prestation de la troupe Klethnika



Compétition de bœufs-tirant



Concert de Ti kanno au Boulodrome de la Datcha



Stand «prévention et santé» au Village d'animation de la journée sportive et environnementale



Course pédestre de la journée sportive et environnementale du quartier n° 3



Trophée Swé lari



Dépôt de gerbe au monument aux morts



Cérémonie du Vin d'honneur

Action Municipale

Environnement

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets 2013

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets, la Ville du Gosier organisait le 23 novembre 2013 une «Clean up day» sur des sites du quartier n°1. Cette opération avait pour but de sensibiliser à la nécessité de réduire la quantité de déchets et au respect de notre environnement tout en nettoyant des sites sujets aux dépôts sauvages.

Pendant cette journée, la population bénévole et quelques résidents ont pu ainsi contribuer à la propreté urbaine et mieux assimiler le concept « trier c'est bien, ne pas jeter c'est mieux » ! Cette année, le quartier n°1, déjà sensibilisé à la protection de l'environnement, a été désigné quartier pilote pour nettoyer un site naturel (Caye d'Argent à Bas-du-Fort), les abords d'une mare à valoriser (Fond Fanny à Labrousse) et

un quartier (Grand Baie), pollué par des décharges illégales ou des déchets rejetés par la mer. La faible participation du public rappelle cependant que le travail de sensibilisation est loin d'être achevé sur ces questions.

Cette édition de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets était également marquée par la tenue dans les écoles du bourg et sur le marché aux puces du 24 novembre de nombreuses animations proposées par les ambassadeurs de tri de la collectivité.



Les agents du service environnement à pied d'œuvre



Le tri, un an déjà !



L'incivisme se combat tous les jours

N° Vert 0 800 84 88 88

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Éducation

La réforme des rythmes scolaires au Gosier

En septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires sera appliquée dans les écoles Gosiériennes. Elle aura un impact considérable sur l'organisation de la semaine scolaire et sur les activités périscolaires proposées par la Ville.

Convaincue que cette réorganisation nécessite l'implication de tous les acteurs éducatifs, la Ville du Gosier s'est engagée dans une démarche de consultation. Ainsi, les parents ont été invités à s'exprimer en novembre en répondant à un questionnaire consacré à l'aménagement des rythmes scolaires.

La Direction Enfance Jeunesse Education (DEJE) a comptabilisé 41 % de retour. Les résultats seront très prochainement publiés.



Action Municipale

Événement

Nwèl Pakala

Du 14 au 21 décembre, Le Gosier a vécu au rythme de Noël. Le programme des festivités s'adressait à toutes les générations, avec des animations culturelles traditionnelles (spectacle pour enfants, chanté nwèl) mais aussi innovantes, comme le Flash Mob Gwo ka sur des rythmes de Noël. Passage en revue des meilleurs souvenirs de Nwèl Pakala 2013.



Les chœurs de Nwèl Pakala...



L'enthousiasme était de mise !



Un succès populaire confirmé



Une innovation : la comédie musicale de Restan la



Une prestation originale



Une prestation originale



Flash Mob Gwo ka

Action Municipale

GOZIEVAL '14

Vernissage exposition «Coiffes de carnaval»



Mises à l'honneur en ouverture de Goziéval, les coiffes de carnaval



L'un des Hommes d'argile, groupe de Martinique invité du Goziéval



Morgane THERESINE, Miss Gosier 2013-2014

Déboulé des groupes à po



Les groupes à peaux du Gosier ont fait le show...



... avec un spectacle très républicain !



Action Municipale

Village Goziéval



Le Village Goziéval, c'est l'esprit du carnaval



Un lieu pour en savoir plus sur cette tradition



La conque à lambi, indémodable



L'artisanat était également mis en valeur



Karukera Steel Band



Action Municipale

Grande parade



Le Jury, concentré sur les prestations des groupes



Devant le jury, les groupes ont donné leur maximum !



Les Ti Mass, très populaires



L'élégance de mise au Goziéval



Kompè lapen y était aussi !



Les Hommes d'argile de la Martinique



La Team KGK

Action Municipale



Des prestations dynamiques



Les coiffes de carnaval subliment les carnavaliers



Richesse des thèmes...



Toujours un festival de couleurs !



Grâce au Pass Goziéval, 18 touristes ont pu vivre le carnaval de l'intérieur



Le carnaval, lieu d'expression



Carnaval tout sourire !

L'Eco du gosier

Aides aux entreprises

Le rendez-vous des acteurs économiques du Gosier

La Direction du Développement Economique, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale (DDEECS), entre autres missions, aide au développement économique du territoire. Ainsi, en partenariat et à l'initiative de la Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE), a été organisé le «Rendez-vous des acteurs économiques du Gosier», le jeudi 19 septembre 2013 de 16h à 20h, à la Salle Léopold Hélène de l'Hôtel de Ville.

Parmi les partenaires de la collectivité figuraient notamment Jean-Rémy CAUQUIL, Commissaire au développement productif du Ministère des Outre-Mer, Thierry ROMANOS, Vice-Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles des Guadeloupe, Justine BÉNIN, Vice-Présidente de la Région Guadeloupe, France-Lise BASSETTE, Secrétaire Générale de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Guadeloupe et Alan NAGAM, Président de la Fédération des Très Petites Entreprises de Guadeloupe.



Ouverture de la manifestation

Après un débat et des échanges entre les professionnels présents et les représentants institutionnels et privés se sont tenus des entretiens individuels. Ceux-ci avaient notamment pour objectif de donner des conseils pour la création d'emploi, le montage de dossiers financiers et les questions comptables...

La Fédération des Très Petites Entreprises (FTPE), initiatrice de la manifestation a pour vocation de :

- Développer la coopération économique entre les très petites et moyennes entreprises ;
- Favoriser les relations entre les adhérents et les différents partenaires économiques ;
- Organiser des rencontres ;

- Présenter des missions spécifiques ;
- Accompagner les dirigeants dans leur développement et leurs formations pour faire des TPE les PME de demain.

Les autres partenaires présents :

- Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Guadeloupe
- Ministère des Outre-Mer, représenté par le Commissaire au développement productif, Jean-Rémy CAUQUIL
- Région Guadeloupe
- Agence Française de Développement
- Régime Social des Indépendants (RSI)
- Pôle Emploi
- Air France
- Fédération des Acteurs Economiques du Gosier (FAEG)
- Banque Des Antilles Françaises (BDAF)
- BRED
- Caisse d'Epargne
- Société Générale
- Guadeloupe Expansion - Organisme financier et de conseil aux entreprises
- Initiatives Guadeloupe - Organisme de conseil aux entreprises

**Pour tout renseignement sur les prochaines éditions :
DDEECS : 0590 84 79 21 / 0590 84 79 27**



Entretiens individuels avec les acteurs économiques

L'Eco du gosier

Tourisme

Les visites guidées de l'Office de Tourisme du Gosier



Fidèle à sa mission première d'information et de promotion touristique du territoire, l'Office de Tourisme du Gosier organisait une journée de visite guidée le samedi 17 août de 9h à 12h. Celle-ci faisait suite à la première édition du 27 juillet et qui a eu un vif succès. Cette deuxième journée était organisée en étroite collaboration avec l'association Caloucaera Guides, qui œuvre au quotidien pour la promotion touristique de la Guadeloupe.

La Ville du Gosier, en constante évolution sur le plan urbain, a fait le choix de mettre en exergue son patrimoine rural. Les visites guidées sont l'occasion pour la population et les touristes de découvrir ou redécouvrir Le Gosier côté ville et côté campagne.

Ce territoire portait d'ailleurs autrefois le slogan «Bleu des mers et vert des mornes», qui illustre bien les deux dimensions du Gosier : la partie du littoral bourg, avec ses structures hôtelières, ses bâtiments d'envergure, et la partie «verte» qui offre des sites écologiques et naturels à visiter, telles que la mare de Diavet, la mare a bwè ou la source de Poucet.

Informations complémentaires :
Office de Tourisme du Gosier 0590 84 80 80

L'Office de Tourisme du Gosier dynamise le marché agricole

L'Office de tourisme du Gosier dynamise la Ville en organisant des animations valorisant notre patrimoine. C'est notamment le cas sur le Mawché Pannyé Gozié, occasion d'un événement organisé en partenariat avec l'association des Cuisinières de Guadeloupe et de l'Association Maris Stella.

En plus du stand des cuisinières de Guadeloupe, se tenait un défilé de mode proposé par des stylistes du Gosier sur le parc paysager du Calvaire.



Fanfare de la Maris Stella



Les cuisinières de Guadeloupe se dirigent vers leur stand, au Calvaire



Défilé de mode gosiérienne

L'Eco du gosier

Petite enfance

Inauguration de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) du Gosier

Mardi 27 août 2013 à 11 h avait lieu l'inauguration de la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) du Gosier, au 2325 Route de Mathurin. En présence des représentants de la Ville du Gosier et du Conseil Général, la cérémonie a mis en lumière cette toute nouvelle structure, nommée Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) Tendres Enfances.

Cette MAM, unique au Gosier et 12ème au niveau départemental, est un lieu pouvant accueillir jusqu'à 16 enfants âgés de 2 mois à 6 ans. La MAM est encadrée par 4 assistantes maternelles, diplômées de la petite enfance et est agréée par le Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Cette nouvelle structure vient renforcer l'offre d'accueil de la petite enfance sur le territoire en proposant des solutions différentes et adaptées aux parents. En effet, la MAM est l'alternative entre l'assistance maternelle à domicile et l'établissement d'accueil de jeunes enfants du type crèche. La Maison d'Assistantes Maternelles Tendres Enfances est gérée par l'association du même nom, dont le siège se situe également 2325, Route de Mathurin au Gosier.

C'est une maison individuelle de type F4, située dans un lieu calme, accessible et proche de toutes commodités. Cette maison répond aux conditions de confort, d'hygiène et de sécurité pour le public accueilli. Un jardin clôturé offre aux enfants un espace de jeux et de découverte afin d'évoluer en toute liberté. Les familles disposeront d'un espace extérieur facilitant ainsi le stationnement et l'accessibilité des lieux.

L'aménagement intérieur contribue à l'acquisition de l'autonomie des enfants. Les espaces sont organisés en fonction de leur développement et de leurs besoins : Deux pièces polyvalentes, deux pièces réservées au sommeil, une salle de bain adaptée, une cuisine et un bureau.

La MAM Tendres Enfances est ouverte du lundi au vendredi de 6h30 à 18h et deux samedis par mois de 7h à 13h.

La MAM est composée de 4 professionnelles de la petite enfance :

- Sandra ASDRUBAL : Présidente de l'association. Titulaire du CAP Petite enfance, elle a exercé à la crèche municipale de Mangot au Gosier pendant plus de 15 ans.
- Evelyne ABELLI : Trésorière de l'association. Titulaire du diplôme d'éducatrice de jeunes enfants, elle a exercé en crèche pendant 10 ans et en maison d'assistantes maternelles.
- Carole URBINO : Secrétaire de l'association. Assistante maternelle agréée, elle a exercé à domicile pendant 2 ans.
- Sylvie TERREUX : Secrétaire adjointe de l'association. Auxiliaire de puériculture, elle a exercé en crèche municipale pendant 7 ans.

Les partenaires de la MAM et leur financement

- Conseil Général : 32 000 €
- Ville du Gosier : 14 000 €
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : 1 200 €



Jean-Pierre DUPONT, maire du Gosier, inaugurant la Maison d'Assistantes Maternelles



Les assistantes maternelles et leur marraine, Maryse PIERRE-JUSTIN BOREL

Vie Associative et Culturelle

Mémoire

Journées Européennes du Patrimoine 2013

La dernière édition des journées européennes du patrimoine s'est déroulée du 13 au 14 septembre et avait pour thématique « 1913 - 2013, cent ans de protection ».

Cette édition était l'occasion de sensibiliser le public à son histoire et à l'importance de la conservation du patrimoine immatériel, c'est à dire à tout ce savoir détenu par les anciens relatif à nos modes de vie passés et à nos coutumes.

Ces journées du patrimoine ont fait la part belle au genre documentaire, avec la projection de « Gwadeloup en Argonne » de Frédéric Fo-

ret, mais aussi de 8 courts métrages des ateliers Varan Caraïbes sur le thème « Souvenance » - un voyage dans les mémoires et dans l'oubli !

A cette occasion, l'exposition « Regards d'aînés », de la photographe Hélène Valenzuela était visible jusqu'au 28 septembre à la Médiathèque Raoul Georges Nicolo.

Biographie d'Hélène Valenzuela :

Installée en Guadeloupe en 2009, Hélène Valenzuela expose régulièrement en France et à l'étranger. Elle a été récipiendaire du 1er prix Français au concours Européen One Vision, sur le thème du sida et a exposé entre autres, en 2004 au Palais de Tokyo, à la Galerie Baudoin Lebon à Paris, au musée d'art contemporain d'Helsinki en Finlande, à la House of Commons à Londres, ainsi qu'à Gent en Belgique.

Bien que les contacts humains soient le fil conducteur de son travail, son enfance passée en immersion dans la campagne Lot et Garonnaise, puis plus tard sur la côte Atlantique, non loin de Bordeaux, ont été source d'inspiration. Depuis son arrivée en Guadeloupe, elle continue de faire des portraits de nos Aînés. Elle collabore avec le Conseil Général pour la 3ème année consécutive et nous présente une nouvelle exposition «Regards Guadeloupéens d'Aînés». Elle poursuit sans relâche son but, mettre à l'honneur nos Anciens, mémoire vivante de notre patrimoine, trop souvent mis au rebut par une société de consommation trop pressée, dont l'ultime but est la productivité, la compétitivité.



Les élèves découvrent l'exposition d'Hélène VALENZUELA



Les enfants sensibilisés à la question de la préservation du patrimoine



La photographe Hélène VALENZUELA répond aux questions des scolaires

Vie Associative et Culturelle

Culture

**Le mois du créole au Gosier,
du 1^{er} au 31 octobre 2013**

Piloté à l'échelon départemental par le Conseil Général, le Mois du créole a été l'occasion pour la Ville du Gosier de confirmer une fois de plus son engagement à la pérennisation de la vitalité des expressions créoles, qu'elles soient au travers de la langue, de la musique, de la danse ou du conte.

C'est donc dans cet objectif qu'elle a mis en place un ensemble de manifestations s'échelonnant sur tout le mois d'octobre et destinées à un public varié. C'est ainsi que les plus jeunes ont pu, dans le cadre d'une journée d'animation pensée spécialement pour eux, assister à un spectacle de conte « Konpè Lapen » de Raphaël Annerose tiré de notre répertoire traditionnel ainsi qu'à une lecture de conte en créole.

Les amoureux de l'écriture ont pu quant à eux participer à un atelier d'écriture et d'autres s'essayer à la désormais traditionnelle dictée créole.

Tout au long de ce mois, chacun a pu déposer dans le cadre de l'animation « Pawol Sové » dans les lieux dédiés (Office de tourisme, Mairie, Médiathèque), de petits papiers sur lesquels ils

avaient inscrit un mot ou un proverbe qu'ils avaient sorti de l'oubli. Au total, presque 200 personnes se sont prêtées à ce petit jeu de sauvegarde de la mémoire.

Enfin, une soirée spécialement dédiée aux femmes dans le Gwoka a clôturé ce riche programme avec une table-ronde qui a permis le témoignage de Joselita Jacques, une gosiérienne dont le talent n'est pas à ignorer, ainsi que la prestation du groupe Fanm ki ka, groupe de femmes chantant le gwo-ka et enfin la prestation de danse de la troupe Klethnika.

Le public, qui s'était déplacé en nombre, a manifesté son intérêt par une participation active au riche débat qui a suivi la table-ronde et des applaudissements nourris à la fin des différents spectacles proposés.



Gwo ka et patrimoine créole, tout simplement indissociables !



Très nombreux,
les enfants écoutent attentivement...



...le conte en créole avec Raphaël ANNEROSE

Vie Associative et Culturelle

Littérature

Lancement de la manifestation littéraire « Atlantique-Caraïbes »

Le lancement de la manifestation « Atlantique-Caraïbes » organisée par l'association Prix des Amériques Insulaires, avait lieu samedi 16 novembre 2013 à l'Esplanade de la Rénovation du Gosier.

Cet événement s'est tenu en présence de Léonora MIANO, sacrée Prix FEMINA 2013 pour son roman « La saison de l'ombre », publié aux éditions Grasset. La soirée était animée par Marie ABRAHAM-DESPOINTES, Présidente de l'association.

Rencontre avec Léonora MIANO, Prix FEMINA 2013

Samedi 16 novembre 2013, la Ville du Gosier, dans le cadre de son partenariat avec l'association Prix des Amériques Insulaires et de la Guyane, recevait sur l'Esplanade de la Rénovation l'écrivain Léonora MIANO. Invitée dans le cadre de l'édition Atlantique Caraïbes, cette dernière ignorait en acceptant qu'elle serait récipiendaire du Prix Fémina 2013 pour son dernier ouvrage « La saison de l'ombre », mais a néanmoins maintenu sa venue en Guadeloupe.

Le public s'était déplacé en nombre pour cette manifestation littéraire qui s'est tenue dans un cadre original, différent de celui des salles fer-

mées qui reçoivent habituellement les événements en relation avec le livre. L'auteur, interviewé par Marie Abraham Despointes, a plongé le public dans l'univers de l'Afrique subsaharienne qui constitue le cœur de son inspiration, univers où le religieux occupe une place importante et révèle le rapport entre l'histoire individuelle et l'histoire collective.

Il est à noter que Léonora Miano avait déjà été reçue en 2006 à la Médiathèque Raoul Georges Nicolo du Gosier et que son œuvre a été récompensée par de nombreux prix dont le Prix du Roman Métis en 2013 pour La saison de l'ombre ou Le Grand Prix Littéraire de l'Afrique Noire en 2012 pour l'ensemble de son œuvre.



Les passionnés de littérature étaient au rendez-vous



Les questions étaient nombreuses



Léonora MIANO, prix FEMINA 2013

Vie Associative et Culturelle

Danse

«Salsa en plein air» sur l'Esplanade

Dimanche 21 juillet, de 17h à minuit, l'Esplanade de la Rénovation s'est transformée en un gigantesque dancefloor pour accueillir la manifestation de l'association Camino, «Salsa en plein air».



Créée par un groupe d'élèves prenant des cours à la MJC du Gosier, l'association Camino regroupe aujourd'hui 70 adhérents et a renouvelé pour une seconde édition cette manifestation qui avait rassemblé pas moins de 450 participants lors de l'édition 2012.

Toujours dans l'objectif de faire connaître la salsa et d'inciter la population à la danser, Camino proposait dimanche 21 juillet des initiations et des démonstrations de cette danse latine particulièrement appréciée des Guadeloupéens.

Contact:

Association Camino - 0690 69 54 69 ou 0690 61 94 27
Président : Serge NAGAM

Patrimoine

L'association « Espoir de vivre » présente une candidate à Miss Aînées

Le concours de la Reine des Aînés de la Guadeloupe s'est déroulé le 12 mai 2013, à l'hôtel Green à Saint-François.

L'association Espoir de vivre, représentée par son président Théodore LAPIN, a présenté une candidate à cette élection : Oxilie SOLVET, épouse KERHEL, 64 ans, membre de l'association.

Ses impressions : « Nous étions huit candidates et j'ai été élue première dauphine. Ce fut pour moi une expérience enrichissante. J'ai beaucoup appris avec le Conservatoire du patrimoine culturel de la Guadeloupe (CPCG) et les autres candidates. Il régnait un esprit de convivialité. C'était pour moi comme un rêve ! C'était aussi l'occasion de faire valoir l'art, la manière et la culture de la femme antillaise. Mes passions : la cuisine, la pâtisserie. Mes temps libre : la natation et la couture. »



Oxilie SOLVET, épouse KERHEL,
première dauphine de Miss Aînées

Vie Associative et Culturelle

Film documentaire

Sylvaine Dampierre

invitée du Mois du film documentaire à Gosier

Sylvaine Dampierre, réalisatrice gosiérienne du film «Le pays à l'envers», a présenté son dernier film «Piazza Mora» dans le cadre du mois du film documentaire à la médiathèque du Gosier le 22 novembre 2013 à 19h

Questions à Sylvaine Dampierre...

De retour à la médiathèque pour votre dernier film depuis « Le pays à l'envers », comment avez-vous vécu ces retrouvailles avec le public du Gosier ?

De belles retrouvailles avec le public gosiérien, nombreux et chaleureux. J'ai toujours eu plaisir à présenter mes films en Guadeloupe et tout particulièrement au Gosier où le Mois du documentaire a su à travers les années former un vrai public de cinéma, attentif, curieux, pertinent. Comme partout en France, mais singulièrement ici, on constate l'attrait pour le cinéma du réel, l'appréciation souvent juste du regard des réalisateurs sur des réalités proches ou lointaines. La projection publique est le prolongement naturel d'un cinéma construit pour le partage et la discussion, avec la convivialité en plus quand on est en Guadeloupe !

Pourquoi un film sur la Corse? Le rapport à la terre n'est pas bien loin, mais c'est clairement la question de l'immigration qui est abordée.

J'ai en tant que cinéaste un attrait tout particulier pour les îles, elles sont pour moi un territoire profondément cinématographique : on y est plus qu'ailleurs ancré, situé. J'avais parcouru la Corse et la région de Sartène il y a quelques années, et observé la présence silencieuse et discrète des immigrés maghrébins jusqu'au cœur du paysage. Alors, au plaisir d'exalter la beauté de cette terre, j'ai

ajouté l'ambition d'en faire le théâtre de mon propos : dans ce film c'est de la présence, de l'ancrage des Arabes en Corse qu'il est question. Moins pour dénoncer le racisme - il est présent dans l'île bien sûr mais elle n'en a pas l'apanage - que pour parler d'enracinement, d'amour d'élection. On peut arriver à Sartène par hasard, mais on y reste par choix. Passé l'effervescence de l'été, les Sartenais d'où qu'ils viennent partagent le même isolement et le même espace, Arabes et Corses se côtoient et ne peuvent pas s'ignorer. La Corse doit beaucoup à ces travailleurs immigrés et eux lui vouent un attachement indéfectible. Alors c'était l'occasion pour moi de ne pas poser l'immigration comme un «problème» mais comme un fait, une dimension incontournable de notre monde d'aujourd'hui. Le film dresse

l'état des lieux d'un monde divers et riche de cette diversité.

Vos projets? Est-ce que la Guadeloupe est désormais incontournable dans votre carrière de cinéaste?

Je n'en ai pas fini avec cette île, c'est une certitude. Je m'y investis comme cinéaste en formant les réalisateurs guadeloupéens de demain au sein de Varan Caraïbe. Grâce au soutien renouvelé du maire M. Dupont, Varan Caraïbe a pu mener en juillet dernier à Gosier une nouvelle session de formation «l'atelier d'essais radio cinématographiques» qui a donné un résultat remarquable. Mais j'ai aussi bien sûr le projet de tourner mon prochain film en Guadeloupe qui sera, je l'espère, un long métrage de fiction.



Sylvaine Dampierre

Vie Associative et Culturelle

Littérature

Rencontre autour de Sonny RUPAIRE

N'ayons pas peur des mots, c'est bien de la ferveur qui a animé la rencontre littéraire autour de l'ouvrage collectif dirigé par Ronald SELBONNE, « Sonny RUPAIRE fils inquiet d'une igname brisée », le vendredi 15 novembre à 19h à la Médiathèque du Gosier.

Organisée en partenariat avec l'éditeur du livre (les Editions Jazor), la manifestation avait pour invités Ronald SELBONNE et Frantz SUCCAB. Les lectures assurées par Harry BALTUS, Anne-Marie FERGE (voix) et Olivier VAMUR à la flûte ont régalé la trentaine de personnes qui avait fait le déplacement.

Ronald SELBONNE a tout d'abord posé la genèse de ce projet : une conférence à la Foire du livre à Cuba au sein du CORECA pour mieux faire connaître le poète engagé. Il a voulu graver dans le marbre sa contribution à Sonny RUPAIRE. Cette démarche a d'ailleurs alimenté sa volonté de sortir de l'oubli (tout comme il l'a fait pour Albert BEVILLE alias Paul NIGER) des auteurs guadeloupéens trop peu connus. Michel LACROISIL ou encore Florette MORAN en sont des exemples. La discussion à bâtons rompus entre R. SELBONNE et F. SUCCAB, l'un des contri-

buteurs de l'ouvrage et contemporain de S. RUPAIRE, a surtout porté sur le rapport entre poésie et engagement poétique. F. SUCCAB soulignant le risque que « la réflexion politique ne soit stérilisante pour le poète qui peut vite tomber dans la litanie. (...) Il faut se battre pour rester fécond (...) Il faut douter souvent », a-t-il affirmé.

Le débat a aussi porté sur la poésie en créole de Sonny RUPAIRE. Poésie simple, de circonstances ? Poèmes tracts ? Tels ont été les termes du débat.

Mais la lecture pour finir d'une lettre à la jeunesse de Sonny RUPAIRE a particulièrement ému les participants, tant elle faisait écho des années après à notre actualité. D'où l'idée de proposer dans les quartiers de la ville des lectures publiques et faire découvrir à tous la richesse de nos auteurs trop vite oubliés.



Ronald SELBONNE et Frantz SUCCAB



Olivier VAMUR à la flûte



Harry BALTUS à la lecture

Vie Associative et Culturelle

Littérature

Le vivre ensemble des guadeloupéens en débat à la Médiathèque avec l'historien Raymond BOUTIN



Invité de l'avant-dernier club de lecture de l'ASCODELA de la saison, l'historien Raymond BOUTIN a présenté le vendredi 31 mai 2013 son travail de recherche sur la population Guadeloupéenne. Publiés en 2009, les deux tomes de son livre « Vivre ensemble » abordent de nombreuses questions liées à la société guadeloupéenne depuis l'esclavage jusqu'à nos jours. Il a choisi, après une présentation de son parcours d'historien par Alex SINAPAH de traiter plusieurs thématiques, abordées longuement et parfois énergiquement : la famille, l'alimentation, la sociabilité et la marginalité et enfin la violence.

D'entrée de jeu, il a dénoncé la notion de femme «poto mitan» en insistant sur le fait « qu'aucune femme ne pouvait dire qu'elle avait élevé seule ses enfants. (...)

Le père est toujours présent, peut-être ponctuellement, de manière irrégulière, discontinue mais il est présent » a affirmé l'historien. Il ajoute qu'il faut distinguer le géniteur du père et de la fonction paternelle. Cette fonction paternelle peut être tenue par un oncle ou tout autre homme.

La femme «poto mitan» est selon lui un mythe. Roger TOUMSON, l'un des participants, a ajouté que

ce mythe était un préjugé racial et négrophobe. Dire que la femme est une sainte et faire de l'homme systématiquement un bourreau est de nature à le disqualifier, ce qui ne pouvait servir que l'intérêt des colons. Le débat était lancé...

Le thème de la violence qui, compte tenu des récents développements médiatiques occupe tous les esprits a aussi été sujet à débat. Là encore Raymond Boutin va à contre-courant : tout en prenant bien la précaution de ne certainement pas cautionner la délinquance, il indique que la société du 19ème siècle était bien plus violente. Aujourd'hui la

violence nous est insupportable, ce qui n'a pas toujours été le cas dans notre société. Et dire qu'on tue aujourd'hui pour rien est aussi valable au 19ème siècle. Ce qui reste préoccupant c'est de s'interroger sur le fait que des individus en arrivent à considérer que votre vie pas plus que la leur ne valent rien.

Dans la salle un participant a porté un témoignage émouvant sur la prise en charge d'un toxicomane et soulignant que ce fléau n'était pas suffisamment pris en charge et que les individus à leur sortie de prison n'avaient souvent pas d'autre choix que de replonger dans la violence.

Sport

Forme

Zumba Gosier, du 18 juillet au 8 août



La Zumba, phénomène de masse



Jean-Yves FREDERIC, directeur des Sports et
Ghislaine GISORS, conseillère municipale

Chaque jeudi, du 18 juillet au 8 août 2013, l'Esplanade de la Rénovation s'est mise au rythme de la zumba à l'occasion des «Jeudi Zumba», organisés en partenariat avec le Shape Up Nubret. Les cours, ouvert à tous dès 17 ans et entièrement gratuits étaient assurés par une instrutrice agréée de zumba.

La dernière séance, le jeudi 8 août, a été marquée par un show de kizomba et un show DJ, avec une consigne pour les participants : dress code fluo. Retour en images.



Démonstration de kizomba



L'esplanade de la Rénovation, un cadre idéal pour la pratique de la zumba



Cyclisme

Les 20 tours de Périnet 2013

La 64ème édition des 20 Tours de Périnet a été remportée par Grégory BLONDIN, dimanche 15 Septembre 2013. Rappelons que le circuit de cette course mythique représente 147km. Chez les Juniors, Daupin YOHANN (UVN) s'est imposé.

CLASSEMENT :

- 1^{er} - Gregory BLONDIN (VCG)
- 2 - Edwige BELAIR (USL)
- 3 - Daniel JUNON (UVN)
- 4 - Stéphane LAROCHELLE (Orange)
- 5 - Malick NARANIN (Excelsior)
- 6 - Jean-Louis PHERON (EDS)
- 7 - Ruddy JEREMY (CCSBT)
- 8 - Cédric POUVIN (VCTR)
- 9 - Fendley BOYEAU (USC Goyave)
- 10 - Steeve LAROCHELLE (Orange)



Les 20 Tours de Périnet, une classique



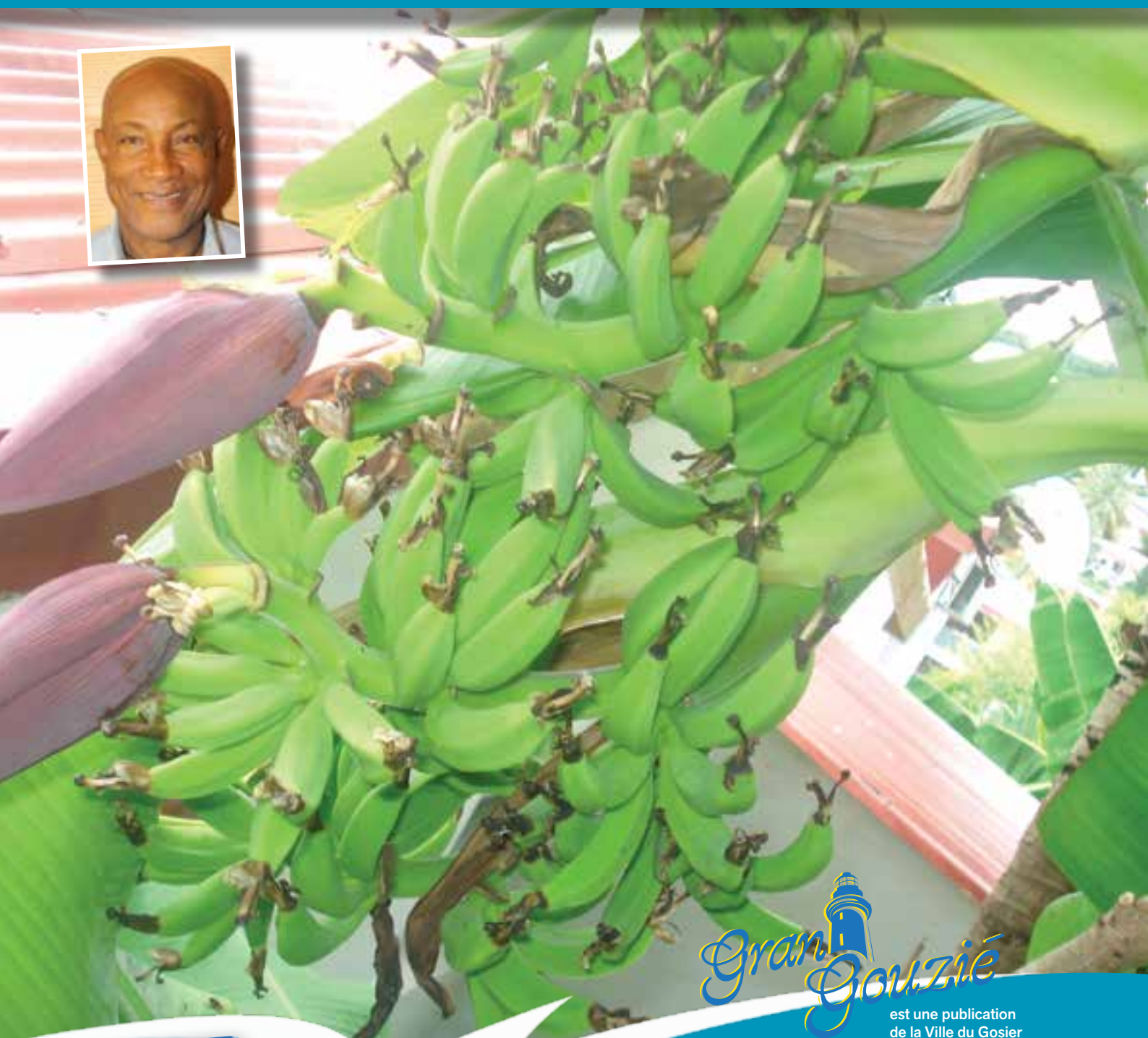
Comme toujours, de nombreux participants



Grand vainqueur de la 64e édition, Grégory BLONDIN (VCG)

L'as-tu vu ?

• Le bananier multi-régime d'Antonin Négrit •



Grand Gosier
est une publication
de la Ville du Gosier

La ville du Gosier sur
facebook
Découvrir

Rejoignez les 8160 fans
de «**Ici le Gosier**»

Directeur de publication : Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier
Redacteur en chef : Christian MERIFIELD, Directeur Général des Services
Rédacteur en chef adjoint : Corinne GERION, Directrice Générale Adjointe
Ressources & Proximité

Rédaction : Direction de la Citoyenneté et de la Démocratie Participative,
Direction des Affaires Culturelles et Touristiques, Médiathèque Raoul Georges NICOLO
Secrétariat de rédaction : Direction de la Communication

Conception Graphique : Savy ERAVILLE

Crédits photographiques : Ville du Gosier, Olivier KANCEL, IDline studio, Jacques MIATH, Fotolia.

Tirage : 15 000 ex. **Impression** : CARAÏBES IMPRESSION

www.villedugosier.fr